

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 1° étage, Tour A (porte 10) Boîte 85
33090 Bordeaux cedex
Tél :05 56 24 81 52 – cgt.drrip33@dgifp.finances.gouv.fr

Édito

Quelle suite et quels débouchés.

Quand on veut se rassurer et donner de l'espoir lors de mobilisations difficiles et insuffisantes pour faire bouger l'adversaire de classe, on a coutume de rappeler que les peuples réagissent toujours, sauf que l'on ne sait jamais, quand et comment.

Eh bien depuis 3 mois nous en avons encore la preuve.

Certes nous nous battons, nous savions qu'une grande majorité de la population vivait mal et supportait de moins en moins sa situation matérielle et morale ainsi que l'arrogance du pouvoir, mais «ça ne montait pas», les manifs répétitives ne rassemblaient pas assez de monde pour faire bouger les choses.

Et les gilets jaunes se sont engagés.

D'abord autour de mots d'ordre un peu poujadistes, en affirmant leur rejet des syndicats notamment, ce qui a placé la CGT un peu sur la défensive, au début. Si les actes hebdomadaires ne rassemblaient pas davantage de monde que les OS lors des manifs traditionnelles, la régularité, la façon de mobiliser et surtout l'élargissement des revendications écrites sur le dos des manifestants ou sur leurs pancartes rapprochaient objectivement ce mouvement (dans son extrême diversité) des luttes menées depuis longtemps par la CGT en particulier. La situation permettait le rapprochement et la participation des uns et des autres, d'abord de façon neutre, puis avec badges et drapeaux de la CGT, jusqu'à l'appel confédéral, de plusieurs UD les samedis et du 5 février, où ont défilés ensembles gilets jaunes et rouges.

Et aujourd'hui où en est-on?

Le pouvoir a lâché quelques broutilles, appréciables quand même pour ceux qui en bénéficient, mais le compte n'y est vraiment pas et le «grand débat» ne semble pas engagé pour déboucher sur une remise en cause de la politique libérale austéritaire et de remise en cause du «compromis social» gagné à la libération.

Alors une seule solution, continuer, se rassembler encore, avec les gilets jaunes oui, mais avec les salariés dans les entreprises, car le capital et le Medef sont un peu épargnés par les mots d'ordre du samedi. On voit même surgir un nouveau syndicat qui rassemblerait salariés et travailleurs indépendants sur une base apolitique!!

L'histoire nous montre, à travers les jacqueries et/ou les différentes révolutions, qu'un mouvement est souvent tiré vers les haines, les boucs émissaires, les mots d'ordre, les solutions non réfléchies, aussi à nous de porter l'expérience du mouvement ouvrier, sans leçon à quiconque, mais en expliquant, en argumentant, en pratiquant la démocratie pour renforcer l'action, l'organisation.

Une nouvelle échéance, le 19 mars prochain, nous offre la possibilité de montrer que le nombre et l'unité sont les plus grandes forces pour gagner.

Le fait que les retraités soient nombreux dans les différents cortèges, que le pouvoir et les médias le remarque, nous dit aussi combien nous comptons encore, même hors de notre entreprise, alors continuons la bataille, sollicitons ceux qui ont cru qu'ils ne pesaient plus car retraités, et avec les actifs, en convergence, nous construirons encore notre avenir et celui de nos enfants.



Sommaire:

- p 1 ▶ Édito
- p 2 ▶ Des raisons de la colère ▶ Pour une véritable justice sociale
- p 3 ▶ Halte aux dépassements des honoraires médicaux ▶ Et parfois la lutte paie... ▶ Inégalités d'accès aux services publics
- p 4 ▶ Communiqué confédéral ▶ 11 avril, journée d'action

Des raisons de la colère

De plus en plus de pauvres ...

Chiffres INSEE de janvier 2019:

Seuil de pauvreté : revenu inférieure à 1015 euros par mois.

En Gironde :

Le revenu mensuel médian des Girondins pauvres est de 815 euros.

Notre département abrite la plus grande population pauvre de la région soit près de 200000 personnes.

À Bordeaux en 5 ans, le taux de pauvreté est passé de 16,5

16,5% de la population à 17,2% en 2015 soit 42950

personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Comparaison territoriale :

En France, la moyenne métropolitaine est de 15,3%, celle de la région de 13,7%.

De grands écarts du taux de pauvreté dans l'agglomération :

Martignas-sur-Jalle : 5%

St-Aubin-de-Médoc : 5%

Lormont : 29,3%,

Cenon : 27,2%,

Floirac : 20,5%,

Bassens : 17,6%

Quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole : 39,8%

La jeunesse encore plus touchée 30% des Bordelais sous le seuil de pauvreté ont moins de 30 ans.



... et des riches de plus en plus riches !

Rapport Oxfam de janvier 2019

Dans le monde:

Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 12% en 2018 soit une augmentation de 2 milliards d'euros par jour.

La richesse de la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,8 milliards de personnes, a chuté de 11 %.

26 personnes détiennent ainsi autant que la moitié de la population mondiale.

En France

En 2018, les 5 % des Français les plus riches ont capté 40 % de la richesse nationale.

Les 1 % en détenaient 20,6 %.

Après les États-Unis, la France est le pays qui a connu la plus forte progression de millionnaires en 2018.

8 milliardaires ont autant que 30 % les plus pauvres

Les OS rappellent qu'il y a « un pognon de dingue » :

La France est le 5e pays au monde producteur de richesses et le 3^e versant le plus de dividendes.

230 milliards par an d'aides et d'exonérations fiscales sont offertes aux entreprises.

La fraude et l'évasion fiscale représentent 80 milliards par an.

Les 300 plus grands patrons ont été augmentés de 10% en 2017 soit une rémunération moyenne de 3,8 millions d'euros par an.

Sur 100 euros de bénéfices, seuls 5,3 euros vont aux salariés

Les salaires stagnent (+0,1% en 2017) et le coût de la vie s'accroît (+1,2% en 2017). Les ménages ont perdu en moyenne 510 euros par an depuis 2008

Pour une véritable justice sociale,

commençons par :

- une augmentation du SMIC à 1800 euros, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux.
- une réforme de la fiscalité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital.
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale.
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions.
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.
- la suppression de la loi sur la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers.



Halte aux dépassements des honoraires médicaux

Un peu d'histoire

C'est en 1980 sous le gouvernement de Raymond Barre que fut créé le secteur 2 dit à honoraires libres laissés à l'appréciation des médecins.

Puis en 2012 et en 2015 ont eu lieu les dernières modifications conventionnelles, notamment par le gouvernement de



François Hollande, qui devait limiter les dépassements d'honoraires, mais qui en fait n'ont rien résolu. Ces réglementations n'ont fait que créer une véritable "usine à gaz" tarifaire avec la création d'un troisième secteur baptisé en 2017, option à tarifs maîtrisés.

Ces dépassements d'honoraires sont en constante augmentation et représentaient en 2018, 14% de l'ensemble des honoraires médicaux. Ils concernent bien sûr principalement les plus gros "consommateurs" de soins qui sont "nos grands

malades" et les retraités, en leur occasionnant une double peine au regard de notre solidarité, et du principe fondamental de notre sécurité sociale.

Mais alors que nous sommes 84% de la population à dire que ces dépassements sont injustifiés, Mme Buzyn ministre de la santé du gouvernement Macron reste muette sur ce dossier.

Nous devons contribuer en fonction des revenus, pour des prestations en fonction des besoins.

Nous revendiquons donc:

- La suppression de ces dépassements qui deviennent un authentique problème de santé publique.
- Le retour à la situation que nous avons connue entre 1970 et 1980 avec un secteur conventionnel unique pour les médecins pratiquant des tarifs clairement annoncés et remboursés qui gardent la liberté de se situer hors convention s'ils le souhaitent.

Et parfois la lutte paie....

1968-2019 Petit complément...

Durant toute la période 2018 évoquant la mémoire des événements de mai-juin 1968, ce que la mise en mouvement de 10 millions de grévistes a permis a été peu évoqué concrètement.

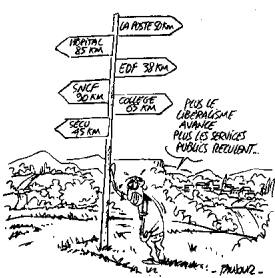
Alors parlons chiffres:

Comparaison des bulletins de salaire d'un agent de constatation 2° échelon (en francs, bien sûr!)

Pouvoir d'achat en hausse et recettes Sécu et mutuelles abondées...

	Mai 1968	Octobre 1968	Gain
Traitement	706,72	826,33	+ 119,61
Indemnité de Résidence	150,36	158,23	+ 7,87
Indemnité de Transport	20	20	0
Allocation Spéciale	0 (Gagnée lors des grèves)	44,62	+ 44,62
Total avant cotisations	877,08	1049,18	+172,1
Cotisations sociales	27,57	32,25	-4,68
Total net	849,51	1016,93	+ 167,42

Inégalités d'accès aux services publics



Le Défenseur des droits vient de publier un rapport sur les inégalités d'accès aux services publics qui résulte de l'obligation croissante d'utiliser internet pour les procédures administratives (demandes de documents, déclarations, paiements)

Il énonce que le processus ne doit pas se résumer à «pallier la disparition des services publics sur certains territoires et à privilégier une approche budgétaire et comptable.» Il ne doit pas non plus se faire «à marche forcée» ni conduire à une déresponsabilisation des pouvoirs publics, ni renvoyer à la sphère associative ou au secteur privé l'accompagnement des usagers.

Très bien ! Mais où et quand cet appel sera-t-il suivi d'effet ?



COMMUNIQUÉ de PRESSE

L'HEURE EST À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Soutien aux appels pour le Climat les 15 et 16 mars et Appel à la grève le 19 mars pour le Progrès Social

Lutter contre le réchauffement climatique et contre les pertes de biodiversité est essentiel pour la sauvegarde de l'Humanité. Il ne s'agit pas d'organiser la survie des populations les plus exposées, les plus précaires mais le vivre ensemble dans la paix et dans le partage des richesses, travailler tous et autrement, pas pour enrichir les actionnaires mais pour plus de justice sociale, facteur de paix universelle et durable, comme le déclarait l'OIT en 1919.

Les modes de production et de consommation actuels sont inhérents au système capitaliste et au libéralisme mondialisé dont profitent les multinationales et « les riches » (le grand patronat, etc.) que les pouvoirs en place ne cessent de protéger par la loi (ordonnances Macron, loi anti-casseurs, etc.) ou par l'usage de la force lors des manifestations (violences policières, utilisation des LBD et des grenades de désencerclement, etc.).

Pour la CGT, lutter pour la justice sociale, la justice fiscale ou la justice climatique constituent le même combat visant à changer de système. Il est illusoire de penser changer l'un sans l'autre. La CGT soutient les appels des 15 et 16 mars pour le climat et appelle à se joindre à ces mobilisations.

Mais au-delà de l'interpellation des pouvoirs publics pour changer de cap, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte aussi une grande responsabilité dans ses choix stratégiques et financiers préférant la compétitivité et la rentabilité à l'intérêt général. Ainsi, la CGT avec FO, Solidaires, UNEF, UNL et UNL-SD appellent les salarié-e-s des entreprises et services publics, les privés d'emploi, la jeunesse et les retraités à participer massivement à la grève interprofessionnelle et à manifester partout en France le 19 mars pour une autre politique sociale, fiscale et climatique.

Toutes les luttes à venir participent à la mobilisation nécessaire pour changer de système.

Montreuil, le 12 mars 2019

11 avril, journée d'action



L'UCR CGT propose d'organiser le Printemps des retraités avec une nouvelle journée nationale de manifestations dans tous les départements et de **mobilisation le 11 avril**.

Une proposition a commencé à émerger au sein du groupe des 9 : l'idée de « **marche des retraités** », à l'intérieur d'une grande ville, de quartier à quartier ou entre plusieurs villes d'un même département. Nous pourrions récolter des cartes pétitions à apporter au Président de la République. Dans tous les cas, quelle que soit la forme, nous aurons une carte pétition à faire signer par des milliers de retraités. C'est un bon moyen de débattre.

L'UCR CGT propose d'organiser le Printemps des retraités avec une nouvelle journée nationale de manifestations dans tous les départements et de **mobilisation le 11 avril**.

